

**AVEC VOUS,
ON L'OUVRE!**



Le SNUipp-FSU
vous ouvre la voix.



SNUipp-FSU 66
18, rue Antoine Condorcet
66000 PERPIGNAN
tel : 04.68.50.78.44
port : 06.25.85.13.58
mail : snu66@snuipp.fr



Audrey Corrège, Virginie Privat et Jérôme Guy
co-secrétaires du SNUipp-FSU des Pyrénées-Orientales

Perpignan, le lundi 6 juin 2016.

Monsieur le Directeur académique,
Directeur des services de l'Education nationale
des Pyrénées-Orientales

Monsieur le Directeur académique,

Nous sollicitons de votre haute bienveillance de porter un regard attentif à l'organisation du mouvement des TRS et du mouvement complémentaire des enseignants du premier degré.

En effet, nous avons demandé aux services administratifs qu'un groupe de travail puisse se tenir afin de constituer les groupements possibles pour les TRS, dans les différentes circonscriptions et ce dans le but de faciliter le travail des dits services d'une part et veiller à une certaine cohérence pédagogique d'autre part. Vos services ne l'ont pas souhaité évoquant une perte de temps et un travail supplémentaire.

Or, il s'avère que nous avons constaté nombre d'erreurs lors du projet qui nous a été envoyé par mail. Dans l'objectif que nous affichons de pouvoir échanger, nous avons contacté immédiatement le pôle premier degré par téléphone, par mail sans jamais de retour. Au final, les collègues TRS ont reçu « leur mouvement » sans que nous soyons informés des nouveaux groupements. Ces collègues, affolés, voire dépités, nous ont contactés faute de pouvoir joindre les services vendredi, demandant une aide que nous ne pouvions leur apporter car démunis de tout document ! L'organisation de ce mouvement se fait en toute opacité et l'équité entre les collègues est bafouée. Certains TRS se voient privés de mouvement prétextant que leur groupement est « presque » identique, d'autres savent pertinemment qu'un groupement est possible dans une même école (temps partiels) mais ils sont réservés pour le mouvement complémentaire !!!

Aussi, nous vous demandons, expressément, d'annuler ce mouvement qui ne provoque que désarroi et mécontentement des enseignants mais aussi des délégués du personnel que nous sommes. En l'état, nous vous proposons qu'un groupe de travail puisse avoir lieu afin que tous les postes relevant des TRS soient proposés, à tous, au mouvement qui leur incombe.

De plus, il apparaît que les autres départements de l'académie organisent un recueil de vœux auprès des enseignants lors de la phase du mouvement complémentaire. Nous vous demandons donc de bien vouloir organiser, dans notre département, un envoi des postes vacants aux enseignants et que ceux-ci puissent les classer. Ce système viendrait en remplacement de « l'amphi-garnison » initialement prévu et abandonné dans les autres départements de l'académie.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, soyez assuré, Monsieur le Directeur académique, de notre profond attachement au service public d'Education.

Virginie PRIVAT

Jérôme GUY

Audrey CORREGÉ